

Paris, le 22 juillet 2024

FCP PEA COURT TERME

part M : FR0000982969 / part R : FR0013411758 / part N : FR001400JJ20

et ses Fonds nourriciers :

FCP RELAIS PEA 2 : FR0010130781
FRUCTI PEA SERENITE : part T : FR0010834119 / part C : FR0010410696
RESERVE ECUREUIL : FR0010177378

Nous informons les porteurs de parts des fonds listés ci-dessus des modifications suivantes :

Correction du seuil de déclenchement du dispositif de plafonnement des rachats (« Gates ») sur le Fonds FCP PEA COURT TERME et ses Fonds nourriciers

Le seuil de déclenchement de ce dispositif est de 5% et non de 10%.

La durée maximale d'application du dispositif s'étend sur 20 valeurs liquidatives et sur 3 mois, et non sur 8 valeurs liquidatives et sur 6 mois.

Introduction du Swing Pricing sur le Fonds FCP PEA COURT TERME

Le Swing Pricing est un mécanisme par lequel la valeur liquidative est ajustée à la hausse ou à la baisse de manière à faire supporter aux porteurs entrants ou sortant le coût du réaménagement du portefeuille pour gérer ces entrées et sorties. Ce mécanisme est protecteur pour les porteurs restants dans le Fonds.

Au regard de la nature du Fonds, le délégué de gestion, OSTRUM ASSET MANAGEMENT, a fait le choix d'intégrer le mécanisme de Swing Pricing dans le FCP PEA COURT TERME.

Les Prospectus et les Règlements sont mis à jour de ces éléments, le cas échéant, en date du 26 juillet 2024. Les autres dispositions demeurent inchangées.

Ces documents, ainsi que les Documents d'Informations Clés (DIC), sont disponibles auprès de la société de gestion et peuvent vous être adressés, dans un délai de huit jours ouvrés, sur simple demande écrite auprès de :

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL

Service Clients

43 avenue Pierre Mendès France

75013 PARIS

ou à l'adresse suivante : ClientServicingAM@natixis.com